

Syndicat de Chase du lot 228

COMMUNE
ERPELDANGE-SUR-SÛRE

09 AVR. 2024

Secrétariat Communal

AVIS AU PUBLIC

En application de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse il est porté à la connaissance du public que le rôle de répartition du produit de la chasse ainsi que le compte définitif de l'année d'exercice 2023/2024 du lot de chasse 228 peuvent être consultés pendant 15 jours, du 12 avril 2024 au 27 avril 2024 auprès du secrétaire du collège des syndics, Guillaume Linckels 13, rue la Sûre L-9161 Ingeldorf, sur rendez-vous Tel : 621 134279

Ingeldorf, le 9 avril 2024

Le secrétaire-trésorier

